

**Département des Ressources Humaines
Service de Développement RH**

N/réf : 2026/JYB//RM/EZH n°285

Le Président-directeur général de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale,

- Vu** le code général de la fonction publique ;
- Vu** le code de la recherche ;
- Vu** le décret n° 84.1206 du 28 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;
- Vu** le décret n° 2022-1750 du 30 décembre 2022 modifiant les règles statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- Vu** l'arrêté du 17 août 2005 modifié relatif aux examens professionnels de sélection pour l'accès à certains grades des corps d'ingénieurs et de personnels techniques et d'administration de la recherche de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;
- Vu** la décision du Président-directeur général de l'Inserm du 3 février 2026 autorisant l'ouverture des examens de sélection professionnelle au titre de l'année 2026 ;
- Vu** le procès-verbal du jury d'examen de sélection professionnelle des ingénieurs de recherche hors classe en date du 24 juin 2026 ;

DECIDE

Article unique : Les personnels dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade des **ingénieurs de recherche hors classe** au titre de l'année 2026 :

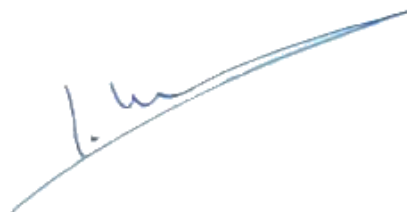
13 possibilités

Rang	Civilité	Agent	Grade	Structure	Directeur de structure	DR	BAP
1	Mme	GOULITACHVILI ZUEVA Elina	IR	U 932	Mme LENNON DUMENIL Ana	DR Paris IDF Centre-Est	A
2	Mme	CHESNAIS Sabrina	IR	DR Auvergne-Rhône-Alpes	Mme DE SOUSA Aurélie	DR Auvergne-Rhône-Alpes	G
3	M.	FONTAINE Dominique	IR	DRH/DAF	M. PESNEL Nicolas M. BRUNET Samuel	Administration du Siège	E
4	Mme	CHOLLET Emmanuelle	IR	Institut Thématique Cancer	M. QUESNEL Bruno	Administration du Siège	F

Rang	Civilité	Agent	Grade	Structure	Directeur de structure	DR	BAP
5	M.	SICARD Pierre	IR	U 1046	M. LACAMPAGNE Alain	DR Occitanie Méditerranée	A
6	Mme	DE LEMOS FERREIRA AMADO Inês	IR	Institut Thématique- Technologies pour la Santé	M. LETHIMONNIER Franck	Administration du Siège	J
7	M.	BOURDONCLE Pierre	IR	U 1016	Mme NIEDERGANG Florence	DR Paris-IDF Centre-Nord	A
8	Mme	RIVIERE Priscille	IR	Département de la Communication	Mme DELRIEU Carine	Administration du Siège	F
9	Mme	CALMES Fabienne	IR	U1252	M. GIORGI Roch	DR PACA et Corse	D
10	Mme	LAVIE Muriel	IR	U 1019	M. MIELCAREK Nathalie	DR Nord- Ouest	A
11	M.	ANDERSSON Frédéric	IR	U 1253	Mme BELZUNG Catherine	DR Grand- Ouest	C
12	Mme	FARLAY Delphine	IR	U 1033	M. CHAPURLAT Roland	DR Auvergne- Rhône-Alpes	A
13	Mme	BOUHNİK Anne- Déborah	IR	U 1252	M. GIORGI Roch	DR PACA et Corse	E

Fait à Paris, le 29/06/2026

Le Président-directeur général



Les délais et voies de recours applicables à cette décision sont, conformément à l'article R.421-1 du Code de justice administrative, de deux mois à compter de sa notification, le juge compétent est le juge administratif.